Matthew Light Professeur agrégé

Le 27 mai 2024

Comité permanent de la justice et des droits de la personne Chambre des communes

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

En tant que membre juif du corps enseignant de l'Université de Toronto, je vous écris pour exprimer mes réserves quant à la réaction inadéquate de l'Université face au problème croissant de l'antisémitisme sur notre campus, qui s'est aggravé davantage depuis l'établissement du soi-disant campement par des manifestants anti-israéliens. J'appelle également à d'importants changements de politique afin de lutter plus efficacement contre l'antisémitisme.

Comme vous le savez, le président de l'Université de Toronto, Merci Gertler, ainsi que d'autres présidents d'universités, s'est entretenu au sujet du problème de l'antisémitisme avec les députés Housefather, Lametti, Carr, Mendicino et Gainey. Les discussions ont notamment fait mention du groupe de travail sur l'antisémitisme, appelé Anti-Semitism Working Group (ASWG), de l'Université de Toronto, dont le rapport définitif a été accepté en décembre 2021¹. Bon nombre des préoccupations des juifs à l'endroit de l'Université de Toronto concernent la mesure dans laquelle les engagements de l'établissement en réponse au rapport de l'ASWG sont réellement respectés. Je tiens à souligner plusieurs points importants selon lesquels l'intervention de l'Université demeure insuffisante :

Des mécanismes de recours inadéquats ou tardifs en réponse à l'exclusion, au harcèlement et à l'intimidation des membres juifs de l'Université de Toronto, particulièrement ceux qui manifestent leur appui à l'État d'Israël (ou qui omettent simplement de s'en éloigner). Par exemple, des associations étudiantes aux trois campus se sont montrées hostiles envers les groupes juifs et ont approuvé des déclarations anti-israéliennes, non sans recueillir des frais obligatoires auprès de tous les étudiants. À notre campus de Scarborough, l'association étudiante refuse de réserver des salles ou de fournir du financement aux groupes étudiants qui « normalisent l'apartheid israélien ». À notre campus de Mississauga, l'association étudiante s'attend à ce que tous les groupes étudiants appuient la Palestine, et nos efforts prônant l'inclusivité se butent à l'opposition des associations du campus et de l'association des professeurs. Bien que l'Université ait une procédure pour la résolution de tels enjeux, celle-ci impose un fardeau excessif aux étudiants plaignants en exigeant qu'ils suivent d'abord un processus de règlement des différends avec l'association étudiante ellemême avant que l'Université ne consente à prendre des mesures. De plus, certains membres du corps enseignant stigmatisent les partisans d'Israël, ce qui entraîne souvent une réponse fort inadéquate de la part de l'Université. Par exemple, un plan de cours officiel du Centre pour la diaspora et les études transnationales (DTS2002H1) stipulait : « Cette salle de classe est exempte de sexisme, de racisme, de sionisme, d'homophobie et de toute autre forme de violence sociale [TRADUCTION] ». L'Université n'a pas imposé de sanction à l'enseignant, elle a uniquement demandé qu'il supprime la mention du sionisme. Dans la même veine, une classe de l'Institut

¹ https://people.utoronto.ca/inclusion/anti-racism-strategic-tables/anti-semitism-working-group/

- d'études pédagogiques de l'Ontario a visité le campement actuel dans le cadre de son cours, et l'enseignant a consigné un ensemble de lettres à l'appui du campement. Ces lettres ont été diffusées publiquement sur les médias sociaux et sont encore accessibles à ce jour².
- 2. Le défaut d'empêcher les unités académiques de se prononcer sur des controverses politiques, portant ainsi atteinte à la liberté universitaire des enseignants et des étudiants d'exprimer leur propre position sans crainte de représailles ou d'exclusion. Certains départements universitaires se déclarent maintenant officiellement « antisionistes » ou se prononcent en faveur du campement actuel. Même si l'Université a récemment adopté une politique pour dissuader de telles déclarations, celles-ci ne sont toutefois pas interdites et les unités continuent d'en émettre. Par exemple, le Department of Historical and Cultural Studies de l'Université de Toronto à Scarborough a récemment publié une déclaration de solidarité avec le campement établi sur le campus, intitulée HCS Statement of Solidarity with the People's Circle for Palestine, University of Toronto³.
- 3. Un respect superficiel, pour la forme, de ses propres engagements à modifier les politiques et à instaurer des mesures de lutte contre l'antisémitisme au sein des bureaux de l'équité. On observe une tendance à prétendre d'honorer ces engagements en ajoutant une mention sommaire de l'antisémitisme à une politique donnée et, dans certains cas, en organisant quelques ateliers, au lieu d'entreprendre des changements plus concrets. Par exemple, la nouvelle directrice adjointe, Faith and Anti-Racism (« foi et lutte contre le racisme »), qui se trouve à être juive, a un mandat très vaste. En pratique, elle a jusqu'à présent consacré bien plus d'attention à la lutte contre d'autres formes de préjudices qu'à la lutte contre l'antisémitisme ou à la mobilisation de la communauté juive.

Or, je suis d'avis que ces lacunes dans la mise en œuvre du rapport de l'ASWG témoignent de certains problèmes sous-jacents liés à la manière dont la direction de l'Université de Toronto gère le problème de l'antisémitisme sur nos campus.

- 1. En premier lieu, il demeure une réticence persistante à traiter de l'antisémitisme comme un problème indépendant, plutôt que comme un élément secondaire parmi les problèmes d'intolérance plus vastes ou en combinaison avec d'autres formes de préjudices telles que l'islamophobie. Plus particulièrement, le personnel chargé de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI), responsable d'administrer des politiques de lutte contre l'antisémitisme, démontre un manque de volonté continu à aborder l'antisémitisme comme un grave problème à part entière.
- 2. En deuxième lieu, l'Université a protégé des déclarations et des politiques contre toute accusation d'antisémitisme, tout simplement en les qualifiant d'« antisionistes », sans égard à leurs conséquences de nature exclusive ou haineuse. Même si tous les citoyens canadiens, y compris les juifs, ont le droit d'exprimer leurs opinions sur l'État d'Israël, une majorité écrasante des juifs au Canada et dans le monde entier sont en faveur du maintien de son existence. Ainsi, les politiques et déclarations qui réprouvent le sionisme ont tendance à exclure et à marginaliser les membres juifs de l'Université de Toronto, particulièrement les Israéliens, qui sont protégés, en tant que personnes définies par leur origine ethnique, en vertu du *Code des droits de la personne* de l'Ontario. Pour ma part, j'ai travaillé personnellement avec des étudiants israéliens diplômés et non diplômés qui ont été la cible de mauvais traitements cruels en raison de leur origine nationale, ainsi que de leur croyance religieuse. En tant qu'intellectuel issu de l'espace postsoviétique, je remarque des similitudes dérangeantes entre les allusions péjoratives à l'endroit des « sionistes » et la politique officielle d'« antisionisme » de l'Union soviétique qui avait pour objet de

² htps://drive.google.com/file/d/1go3WJnp3idzzPvocsoWOQ15PmR4uaOtK/view; htps://www.instagram.com/p/C7b07_RNmn4/?img_index=1.

³ htps://www.utsc.utoronto.ca/hcs.

marginaliser tout le peuple juif. Même si certaines personnes juives antisionistes jouent un rôle important dans le mouvement propalestinien au sein des universités canadiennes, le fait que tous les juifs ressentent une pression de s'éloigner du sionisme pour éviter les soupçons ou l'hostilité de leurs pairs est en soi une forme d'antisémitisme.

3. En dernier lieu, autre point inquiétant, l'Université semble continuer de s'attendre à ce que les Juifs tolèrent l'antisémitisme à long terme et ne pas prévoir de mesures rapides et sévères contre les entités ou individus qui commettent des actes antisémites.

Tous ces problèmes sautent aux yeux avec la situation actuelle du campement anti-israélien. Les administrateurs principaux de l'Université de Toronto qui ont abordé le sujet dans leurs communications destinées à la communauté du campus et à la population ont rarement, sinon jamais, reconnu concrètement le problème d'antisémitisme. Et ce, malgré le fait que de nombreux visiteurs juifs ont été exposés à d'ignobles propos antisémites (p. ex. se faire traiter de « youpin » et lancer d'autres insultes), se sont fait refuser l'entrée au campement en raison de leur apparence juive (p. ex. des hommes portant la calotte juive traditionnelle, ou kippa), ou ont même été attaqués physiquement⁴. En effet, tous les visiteurs se voient refuser l'accès au campement s'ils n'appuient pas les déclarations politiques des occupants en faveur des requêtes palestiniennes. J'ai moi-même récemment subi ce traitement lors de ma visite du campement, et il semble être généralisé⁵. Cette attitude constitue une infraction flagrante à la liberté de circulation et d'expression qui devrait inquiéter tous les intervenants de l'Université de Toronto. De plus, les agents de sécurité du campus sont visiblement dépassés et incapables d'empêcher cette violence. Et pourtant, à quelques exceptions près, l'Université a jusqu'à maintenant refusé de faire appel au service de police de Toronto pour obtenir de l'aide. Puisque la situation dure depuis des semaines, il semble que l'Université approuve tacitement la victimisation de la plupart de ses membres juifs (ceux qui ne sont pas antisionistes) ainsi que des personnes non juives pro-israéliennes afin de poursuivre ses négociations avec les occupants.

Toutefois, le campement n'est que la plus récente représentation du problème plus général d'antisémitisme au sein de notre Université; il n'est pas la cause de ce problème. Un changement fondamental d'orientation est nécessaire, dans le cadre duquel l'Université s'attaquerait aux enjeux antisémites pertinents touchant les politiques, les procédures et le personnel :

- 1. Tout d'abord, elle doit veiller à ce qu'au moins une partie du personnel de DEI soit spécialement désigné pour répondre aux préoccupations des juifs. Il doit s'agir de personnes qui seront perçues comme des personnes-ressources sécurisantes qui échangeront avec la communauté juive générale et en qui la plupart des juifs sur le campus ont confiance. À l'heure actuelle, la réticence des membres juifs de l'Université de Toronto à signaler les cas d'antisémitisme découle en partie de l'attitude généralement inutile, sinon hostile, du personnel de DEI.
- 2. Ensuite, par conséquent, l'Université doit accepter le fait que les opinions antisionistes ne sont pas courantes au sein de la communauté juive au Canada et qu'elles ne devraient pas être considérées comme telles dans l'établissement de politiques visant à protéger les juifs contre l'antisémitisme sur le campus ou les Israéliens contre la discrimination ou un environnement de travail hostile, ni dans la sélection d'interlocuteurs juifs pour discuter du sujet. À titre d'exemple, mentionnons l'organisation antisioniste qui porte la désignation mensongère de Jewish Faculty Network (« le réseau juif du corps professoral »), bien qu'elle ne représente manifestement qu'une petite minorité du corps professoral juif.
- 3. Enfin, l'Université doit réagir plus rapidement et plus fermement face aux groupes ou aux individus qui commettent des actes antisémites, au lieu de demander aux juifs qui en sont victimes de tolérer ces actes à long terme ou de suivre un processus interminable pour obtenir réparation. Quand ses membres n'agissent pas de bonne foi, l'Université doit prioriser la protection des juifs contre

⁴ Comme lors de cet incident bouleversant; voir https://www.youtube.com/watch?v=J8XoYMQ7iKM.

⁵ htps://x.com/Ran ng4Canada/status/1794910952317436199.

l'antisémitisme, au besoin, en prenant des mesures disciplinaires contre les agresseurs ou en modifiant les procédures de résolution pour les rendre plus efficaces. Les cours qui traitent de l'antisémitisme, de la société israélienne et du conflit israélo-palestinien ne devraient pas présumer que l'une des parties au conflit n'a aucune légitimité.

Pour conclure, malgré ses engagements pris en réponse au rapport de l'ASWG, l'intervention de l'Université face à l'antisémitisme ne s'attaque toujours pas sérieusement au problème et est dépourvue de mesures concrètes pour le régler. En effet, l'établissement démontre une préférence pour des changements superficiels qui n'ont aucunement atténué la réalité d'un environnement de plus en plus hostile envers les étudiants et les membres du personnel juifs.

Je vous remercie de l'intérêt porté par le Comité à l'égard de l'antisémitisme dans les universités canadiennes, et je serai ravi d'échanger davantage avec vos membres si ma contribution peut vous être utile.

Cordialement,

Matthew a. hight Matthew A. Light,

professeur agrégé